



**Les métiers du sport
En Communauté française
Guide pratique**

AISF a.s.b.l
Country Hall Ethias de Liège –Allée du Bol d’Air 13 – 4031 Angleur
Tel 04 344 46 06 – Fax 04 344 46 01
info@aisf.be – www.infosport.be

Différentes possibilités s'offrent aux personnes qui souhaitent aujourd'hui concilier leur passion pour le sport et une carrière professionnelle.

Nous présentons ici en revue les principaux créneaux d'emploi qui existent actuellement en Communauté française :

L'encadrement sportif (en clubs ou en fédérations):

Différentes fonctions sont possibles :

1. Directeur technique: Il est responsable de la planification sportive au sens large, de la mise en place et de la coordination du staff sportif, de l'élaboration de la politique sportive, etc.

Dans la plupart des fédérations et dans les clubs professionnels dans quelques disciplines (football, basket, tennis, etc.), il s'agit d'un job rémunéré à temps plein.

Dans les clubs de niveau inférieur, il s'agit d'une activité complémentaire.

Pour occuper ce poste dans une fédération, il existe des conditions strictes de diplômes fixées par le décret organisant le sport en Communauté française et ses arrêtés d'application. Voir sur le site www.infosport.be rubrique annuaire/lois-règlements.

Au sein des clubs, 2 situations peuvent se présenter : soit l'engagement du DT est totalement libre, soit il est réglementé par la fédération à laquelle appartient le club. Dans ce cas, il faut respecter les conditions émises.

2. Entraîneur/moniteur: Il est spécialiste d'une discipline. Il donne les entraînements et est responsable du coaching et du suivi des sportifs lors des compétitions. C'est une activité exercée le plus souvent à titre complémentaire sauf dans les clubs professionnels et pour l'encadrement de quelques sportifs d'élite francophones.

Dans certaines disciplines, les fédérations concernées imposent certaines qualifications pour officier au sein des clubs. Dans les autres disciplines, c'est laissé à la libre appréciation de chaque club.

Les formations qui existent (pour être directeur technique ou entraîneur/moniteur en clubs ou pour une fédération) :

- études en éducation physique (baccalauréat et masters) -> voir www.siep.be
- formations de cadres sportifs -> elles sont organisées par chaque fédération, sous la reconnaissance de la Communauté française (brevet Adeps) -> voir www.adeps.be ou le site de la fédération qui vous intéresse (liste sur www.infosport.be)

3. Préparateur physique: Il accompagne l'entraîneur dans l'encadrement des sportifs par rapport au développement de leurs qualités physiques, leur endurance, etc.

Ce job peut être exercé :

- soit à titre de salarié (dans quelques clubs professionnels)
- soit à titre de vacataire pour le club
- soit à titre d'indépendant principal ou complémentaire.

Très souvent, le préparateur travaillera pour plusieurs clubs en parallèle.

Il n'y a pas d'imposition légale minimale pour devenir préparateur physique.

Les formations qui existent (pour être préparateur physique) :

Il n'existe à ce jour pas de formation officiellement reconnue en préparation physique en Communauté française.

Conseil pratique pour décrocher de tels emplois :

- Postuler dans chaque fédération et/ou chaque club qui vous intéresse. (liste sur www.infosport.be)

Les métiers de la forme et du fitness :

Vu le développement exceptionnel du fitness depuis quelques années, de nombreux nouveaux types d'emplois se créent dans ce créneau, comme par exemple :

- gestionnaire de salles de fitness
- moniteur en salles
- animateur de cours collectifs (step, abdo-fessiers, etc.)
- personal trainer.

Les personnes qui occupent ces postes ont souvent le statut d'indépendant (et parfois sont en société commerciale). Il arrive également qu'ils prestent en parallèle pour plusieurs salles en même temps.

Les formations qui existent (pour travailler dans le milieu du fitness) :

Il n'existe à ce jour pas de formation officiellement reconnue comme moniteur de fitness en Communauté française.

L'IFAPME et diverses structures privées développent cependant régulièrement des formations.

Conseil pratique pour décrocher de tels emplois :

- Chercher les bonnes coordonnées sur www.google.be
- Postuler dans chaque centre de fitness qui vous intéresse.

La gestion du sport (en clubs ou en fédérations) :

Différentes fonctions sont possibles :

1. Cadre administratif au sein d'une fédération : La majorité des fédérations reconnues en Communauté française disposent d'un staff professionnel allant de 1 à 10 salariés. Certains diplômes sont exigés pour certains postes, pour d'autres non, mais chaque fédération a d'une manière générale une grande latitude pour composer son staff.

2. Cadre administratif au sein d'un club : Certains clubs professionnels ont un staff de salariés, qu'ils recrutent librement comme n'importe quelle entreprise privée. Les exigences de qualification varient donc d'un club à l'autre et d'une fonction à l'autre.

Les formations qui existent (pour être cadre administratif professionnel) :

- Il existe d'abord une formation sur 3 niveaux pour les dirigeants sportifs. Elle aborde d'une manière progressive tous les aspects pratiques de la gestion d'un club ou d'une fédération. Elle est reconnue par la Communauté française (brevet Adeps) et est organisée par l'A.I.S.F.

o Niveau 1 s'adresse aux dirigeants de club

o Niveau 2 s'adresse aux dirigeants de fédérations

o Niveau 3 pas encore effectif

Pour en savoir plus: www.infosport.be (espace dirigeants/rubrique formations)

- Le C.O.I.B. organise des sessions de l'académie olympique sur le management du sport. Pour en savoir plus: www.olympic.be

- Un cursus spécial pour les managers – et futurs managers – du sport est mis en place par la Solvay Business School – ULB, le Programme BESMAC. Plus d'info: www.solvay.edu/besmac

Conseils pratiques pour décrocher de tels emplois :

- Postuler dans chaque fédération et/ou chaque club qui vous intéresse. (liste sur www.infosport.be)
- Proposer ses services comme stagiaire bénévole dans la fédération qui vous intéresse.

Un emploi dans une administration des sports :

Il existe des administrations des sports à tous les niveaux des pouvoirs publics :

- Communauté française : Adeps (activités sportives)
- Région Wallonne : Infrasports (infrastructures sportives)
- Provinces : services des sports provinciaux
- Villes et communes : échevinats et services des sports.

Celles-ci recrutent des profils fort variables tels : secrétaire-dactylo, employé, comptable, animateur sportif, coordinateur d'activités, responsable communication, etc.

Vu la variété des emplois potentiellement disponibles, il n'existe pas de formation type à suivre.

Le statut sera celui de fonctionnaire ou de vacataire pour des jobs plus ponctuels (comme les animateurs sportifs par ex.).

Conseils pratiques pour décrocher de tels emplois :

- Postuler à tous les niveaux (liste sur [www.infosport](http://www.infosport.be) rubrique annuaire/institutions sportives)

La gestion d'une infrastructure sportive :

De nombreuses possibilités d'emplois existent dans les centres sportifs, qu'ils soient privés, communaux ou Adeps : technicienne de surface, ouvrier, jardinier, animateur, comptable, secrétaire, coordinateur, directeur, etc.

Pour occuper un poste de gestionnaire de centre sportif, une formation qualifiante est organisée par l'AES et l'IFAPME. Pour en savoir plus: www.aes-asbl.be

Conseils pratiques pour décrocher de tels emplois :

- Postuler à l'Adeps (coordonnées sur www.infosport.be, rubrique annuaire/institutions sportives) et dans les centres sportifs privés ou communaux qui vous intéressent.

L'enseignement :

Professeur d'éducation physique: Il donne cours d'éducation physique dans les écoles.

Pour enseigner dans les écoles primaires et en secondaire inférieur (1,2,3ème), il faut un diplôme de baccalauréat en éducation physique. Tandis que pour enseigner en secondaire supérieur (4,5,6ème) ou dans les hautes écoles, il faut un masters en éducation physique (et réussir l'agrégation).

Au début, un professeur est intérimaire. Il arrive qu'il change régulièrement d'école. Par la suite, après des années d'ancienneté, il est nommé de manière définitive à son poste.

Pour en savoir plus sur les différentes formations qui existent: www.siep.be

L'encadrement médical

1. Médecin sportif: Il s'agit d'un médecin qui a fait une spécialisation en médecine du sport. Il s'occupe du suivi médical des sportifs.
Pour devenir médecin sportif, il faut faire un masters en médecine (7 ans) et ensuite, une spécialisation en médecine du sport.
2. Kinésithérapeute sportif: Il intervient avant, pendant et après la compétition. Il s'agit d'une personne qui soigne les petites blessures, qui effectuent des massages aux sportifs, participent à la rééducation après une blessure, etc.
Il n'y a pas de formation spécifique pour devenir kiné sportif. Il faut suivre une formation en kinésithérapie (baccalauréat ou masters) et avoir des connaissances dans le domaine du sport. Il est rare qu'un kinésithérapeute ne s'occupe que de sportifs.
3. Diététicien sportif: Il s'occupe du programme alimentaire des sportifs. Maintien du poids de forme, perte de graisse, régime adapté, conseil alimentaire, etc.
Pour devenir diététicien sportif, il faut faire un baccalauréat en diététique (3 ans) et ensuite, une année de spécialisation en diététique sportive.
4. Psychologue sportif: Participe à la préparation mentale du sportif avant, pendant et après une compétition.
Pour devenir psychologue du sport, il faut faire un masters en psychologie.

Pour plus d'informations concernant ces études, consultez le site www.siep.be

La recherche scientifique:

Chercheur: Il effectue des recherches dans le domaine du sport. (Biologie, physiologie, biochimie, recherche dans le choix des matériaux, des textiles, etc.).

Peu d'emplois de ce type sont disponibles en Belgique mais on en trouve par exemple dans les universités ou laboratoires spécialisés.

Délégué médical: Il est vendeur/représentant pour des produits divers, liés au sport (diététique, boissons énergétiques, etc). Il conseille, renseigne, aide les gens à trouver le produit qui leur convient.

Cet emploi de commercial ne demande généralement pas de diplôme particulier.

La presse:

Journaliste sportif: Il est chargé d'informer les gens sur toute l'actualité sportive au travers de divers médias (TV, radio, presse écrite, internet, etc.) ou de rédiger des articles de fond dans le domaine du sport pour des magazines spécialisés.

Certains journalistes sportifs sont salariés, attachés à un média, d'autres sont des indépendants pigistes (plus courant que les salariés).

Tous les médias n'exigent pas un diplôme en journalisme (ou communication) pour y travailler mais cette formation existe. Voir www.siep.be

Le matériel et l'équipement:

Distributeur de matériel et d'équipement sportif: Il est vendeur/représentant dans la grande distribution de matériel de sport. Il conseille, renseigne, aide les gens à trouver le matériel/l'équipement qui leur convient.

Cet emploi de commercial ne demande généralement pas de diplôme particulier et de nombreuses places sont accessibles vu le « turn over » important présent dans ce genre de postes.

Conseils pratiques pour décrocher de tels emplois :

- Chercher les bonnes coordonnées sur internet via www.google.be

L'événementiel :

De nombreuses sociétés commerciales ou asbl organisent des événements sportifs (stages, voyages, événements grand public, sport de haut niveau, gala sportif, etc.).

Pour ce faire, ils recrutent des professionnels dans tous les domaines.

Conseils pratiques pour décrocher de tels emplois :

- Chercher les bonnes coordonnées sur internet via www.google.be
- Proposer ses services comme stagiaire bénévole.

La consultance:

Au fur et à mesure du développement du sport et des loisirs, de nouveaux métiers apparaissent. De plus en plus de consultants exercent leur art dans le domaine sportif, apportant une nouvelle offre de services complémentaire à ce qui existe déjà.

Ces consultants prennent le plus souvent le statut d'indépendant ou de société commerciale.

Quelques exemples :

Manager ou agent de sportifs : Il conseille les sportifs dans leur choix de carrière.

Avocat - conseiller juridique : Il conseille les sportifs, les clubs et les fédérations dans tous les volets juridiques.

Conseiller en communication : Il gère la communication des sportifs ou des structures sportives.

Conseiller financier : Il conseille les sportifs dans la gestion de leur patrimoine.

Conseiller en marketing : Il recherche des sponsors pour des sportifs, des clubs, des fédérations, etc.

Pour ce qui concerne le marketing, la communication ou la gestion au sens large, il existe des études sous forme de baccalauréat ou de masters (communication, marketing, relations publiques, etc).

Des orientations plus spécifiques sont possibles au cours des années d'étude. Pour en savoir plus www.siep.be

Conseils pratiques pour décrocher de tels emplois :

- Etre créatif et ne pas avoir peur de s'associer avec d'autres pour développer sa propre structure.

Sportif professionnel:

Sportif professionnel: Il est spécialisé dans une discipline sportive et en vit. Son métier, c'est son sport. En Belgique, peu de sportifs vivent de leur pratique sportive. C'est le cas dans des sports collectifs professionnels (football, basket, etc.) et dans des sports individuels (tennis, athlétisme, etc.).

Différents types d'aides sont par ailleurs mis sur pied par le Ministre des Sports pour permettre à des sportifs non-médiatisés de vivre de leur pratique sportive. Voir pour cela le site www.infosport.be, « espace haut niveau ».

Il n'existe pas de formation type pour devenir sportif de haut niveau. Il faut seulement du talent, du temps et du courage.

Il existe cependant des humanités sportives de différents types qui permettent d'augmenter les heures de pratique sportive dans le cadre scolaire :

Dans l'enseignement général : possibilité d'une option (4 heures/semaine) éducation physique (multisports) ou sport-étude (1 sport) de 4 périodes.

Dans l'enseignement technique de transition : possibilité d'une option (8 à 11 heures/semaine) éducation physique (multisports) ou sport-étude (1 sport) de 8 périodes (6 périodes de sport + 2 de théorie pour l'option multisports).

« Facilités sportives » : enseignement traditionnel mais avec possibilités d'aménagement d'horaire et heures d'entraînement en plus de l'horaire scolaire. (Voir guide dans espace haut niveau sur les études et le sport).